

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0010783

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3105 Société : RAM MUPRAS

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HOUBRI Mohamed

Date de naissance : 01/02/1951

Adresse : C. 6 D'january, jamaïla, Rue 2 N° 3 Casa Clavera

Tél. : 0661 20 86 03 Total des frais engagés : 1.053,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MEZIANE ANAS
Chirurgien Urologue
Clinique la source - Casa
Tél. : 05 22 20 14 10

Cachet du médecin :

Date de consultation

Nom et prénom du malade

Lien de parenté : Dr. MEZIANE ANAS Chirurgien Urologue Casa HOUBRI Mel Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Chirurgie Urologue Casa HOUBRI Mel Affection Maladie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca Le 16 FEV. 2023 1.02.2023

Signature de l'adhérent(e) : Lydia



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Dr. MEZIANE ANAS Chirurgien Urologue Clinique la source - Casa tel: 05 20 20 14 11	22/02/2014 23/02/2014 5/03/2014	0	0 0 0	Dr. MEZIANE ANAS Chirurgien Urologue Clinique la source - Casa tel: 05 20 20 14 11 Dr. MEZIANE ANAS Urologue

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BISMILLAH DRA ALOU KHALDI ILHAD 1331 Bd Mohammed VI - Casablanca Tél. 02 23 10 95	15/08/2013	878.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

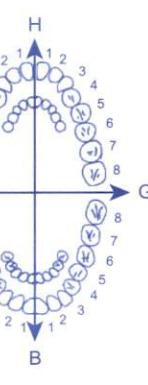
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>16/2/23</i>	15/08/23	1	injut			100.00
		5	SPK			75.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient							
				COEFFICIENT DES TRAVAUX						
				MONTANTS DES SOINS						
				DEBUT D'EXECUTION						
				FIN D'EXECUTION						
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE									
	<p style="text-align: center;">H</p> <table style="margin: auto;"> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">B</p> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
00000000	00000000									
00000000	00000000									
35533411	11433553									
				MONTANTS DES SOINS						
				DATE DU DEVIS						
				DATE DE L'EXECUTION						

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

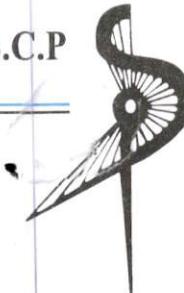
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MEZIANE EL MAHDI

Docteur MEZIANE MUSTAPHA

Docteur MEZIANE ANAS

Docteur MEZIANE AMINE



Chirurgiens Urologues

الدكتور مزيان المهدى

الدكتور مزيان مصطفى

الدكتور مزيان أناس

الدكتور مزيان أمين

جراحة المسالك البولية التناسلية
15/02/2023

ORDONNANCE

Mr. HOURRI MOHAMED

Casablanca, le :

جراحة المسالك البولية التناسلية

UROLOGIE

endo-urologie العلاج المنظاري
lithotritie تفتيت الحصى

جراحة العامة والمنظارية

CHIRURGIE GENERALE
COELIO-CHIRURGIE

جراحة الأطفال

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

جراحة النساء

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

الانعاش وجميع
الاختصاصات الطبية

REANIMATION ET TOUTES
SPECIALITES MEDICALES

مركز تفتيت الحصى

CENTRE DE LITHOTRIPSIE
EXTRACORPORELLE

مركز الفحص بالأشعة

CENTRE DE RADILOGIE

SCANNER

RADIOLOGIE STANDARD

68,300
LIKACIN 500 MG
2 ampoules I.M. / jour x 5 jours
97,90
CEFICO 200 MG
1 cp x 2 / jour x 8 jours

Dr. MEZIANE ANAS
Chirurgien Urologue
Clinique la source Casablanca
Tél.: 05 22 29 19 95

صيادلة تسميم الله
PHARMACIE BIJOU TAKI EDDINE
Dr. LAHLOU
1531 Bd Mohamed V Casablanca
Tél.: 05 22 29 19 95

LIKACIN® 500 mg/2ml

Amikacine (Sulfate)

Solution pour injection IM/IV

Boîte de 1 flacon



5 118001 360055

PPV: 68,30 DH

LIKACIN® 500 mg/2ml

Amikacine (Sulfate)

Solution pour injection IM/IV

Boîte de 1 flacon



8 118001 360055

PPV: 68,30 DH

LIKACIN® 500 mg/2ml

Amikacine (Sulfate)

Solution pour injection IM/IV

Boîte de 1 flacon



5 118001 360055

PPV: 68,30 DH

LIKACIN® 500 mg/2ml

Amikacine (Sulfate)

Solution pour injection IM/IV

Boîte de 1 flacon



5 118001 360055

PPV: 68,30 DH

LIKACIN® 500 mg/2ml

Amikacine (Sulfate)

Solution pour injection IM/IV

Boîte de 1 flacon



8 118001 360055

PPV: 68,30 DH

et l'innocuité de ce médicament. Cela fait, ce médicament peut être utilisé pour traiter une infection bactérienne dans les cas où il existe une infection à l'Amikacine. Il devrait être administré par voie parentérale, soit intramusculaire ou intraveineuse.

NOTICE D'INFORMATION

1. Dénomination du médicament :

LIKACIN® 500 mg/2ml

Sulfate d'Amikacine

Solution pour injection intramusculaire/intraveineuse

Boîte de 1 flacon et de 50 flacons de 2 ml.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

soit intramusculaire ou intraveineuse.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

soit intramusculaire ou intraveineuse.

Ce médicament vous a été prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. Composition du médicament :

soit intramusculaire ou intraveineuse. Ce médicament contient le principe actif et des excipients.

Principe actif :

Sulfate d'amikacine égal à Amikacine 500 mg

soit intramusculaire ou intraveineuse. Ces excipients sont destinés à assurer la stabilité et la pureté du médicament.

Citrate de Sodium, Bisulfite de Sodium, Acide sulfurique, Eau pour préparations injectables.

Excipients à effet notable : néant

3. Classe pharmaco-thérapeutique ou type d'activité :

soit intramusculaire ou intraveineuse. Ce médicament appartient à la classe des antibiotiques aminoglycosides et il a une activité antibactérienne.

Antibactériens aminoglycosidiques.

4. Indications thérapeutiques :

soit intramusculaire ou intraveineuse. Ce médicament est indiqué dans le traitement de certaines infections dues à des germes sensibles, seul ou en association à un autre antibiotique.

5. Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, fréquence d'administration et durée du traitement

Administration intramusculaire et intraveineuse.

Pour les infections peu graves provoquées par des germes sensibles à l'Amikacine, l'antibiotique devrait réagir à la posologie recommandée en 24-48 heures. La durée du traitement est généralement de 3 à 7 jours pour l'administration intraveineuse et de 7 à 10 jours pour l'administration intramusculaire. *

Si le tableau clinique ne change pas dans un délai de 3 à 5 jours, prendre en considération une thérapie alternative en fonction des résultats obtenus par les enquêtes microbiologiques.

Adultes et enfants de plus de 12 ans

soit intramusculaire ou intraveineuse. Ce médicament est indiqué dans les infections bactériennes chez les patients qui ont une fonction rénale normale (clearance de la

et l'innocuité de ce médicament. Cela fait, ce médicament peut être utilisé pour traiter les infections bactériennes bénignes ou graves mais suspectes de l'agent infectieux. Les infections bénignes sont celles qui sont causées par des bactéries qui sont couramment retrouvées dans l'environnement ou dans les aliments. Les infections graves sont celles qui sont causées par des bactéries qui sont rarement retrouvées dans l'environnement ou dans les aliments.

1. Dénomination du médicament :

LIKACIN® 500 mg/2ml

Sulfate d'Amikacine

Solution pour injection intramusculaire/intraveineuse

Boîte de 1 flacon et de 50 flacons de 2 ml.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

soit pour demander des renseignements supplémentaires, soit pour signaler des effets indésirables.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

soit pour demander des renseignements supplémentaires, soit pour signaler des effets indésirables.

Ce médicament vous a été prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. Composition du médicament :

Le médicament LIKACIN® 500 mg/2ml contient le principe actif Amikacine 500 mg/ml et des excipients. Le principe actif est un antibiotique bactéricide qui agit contre les bactéries qui peuvent provoquer des infections graves.

Principe actif :

Sulfate d'amikacine égal à Amikacine 500 mg

Excipients :

Citrate de Sodium, Bisulfite de Sodium, Acide sulfurique, Eau pour préparations injectables.

Excipients à effet notable : néant

3. Classe pharmaco-thérapeutique ou type d'activité :

Antibactériens aminoglycosidiques.

4. Indications thérapeutiques :

Le médicament LIKACIN® 500 mg/2ml est indiqué pour le traitement des infections bactériennes bénignes ou graves causées par des bactéries sensibles, seul ou en association à un autre antibiotique.

5. Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, fréquence d'administration et durée du traitement

Administration intramusculaire et intraveineuse.

Pour les infections peu graves provoquées par des germes sensibles à l'Amikacine, l'antibiotique devrait réagir à la posologie recommandée en 24-48 heures. La durée du traitement est généralement de 3 à 7 jours pour l'administration intraveineuse et de 7 à 10 jours pour l'administration intramusculaire. *

Si le tableau clinique ne change pas dans un délai de 3 à 5 jours, prendre en considération une thérapie alternative en fonction des résultats obtenus par les enquêtes microbiologiques.

Adultes et enfants de plus de 12 ans

La posologie recommandée est de 100 mg/kg/jour en deux doses, soit 50 mg/kg/jour à l'administration intraveineuse et 50 mg/kg/jour à l'administration intramusculaire. Les patients qui ont une fonction rénale normale (clearance de la

et l'innocuité de ce médicament. Cela fait, ce médicament peut être utilisé pour traiter les infections bactériennes bénignes ou graves mais suspectes de l'agent infectieux. Les infections bénignes sont celles qui sont causées par des bactéries qui sont couramment retrouvées dans l'environnement ou dans les aliments. Les infections graves sont celles qui sont causées par des bactéries qui sont rarement retrouvées dans l'environnement ou dans les aliments.

1. Dénomination du médicament :

LIKACIN® 500 mg/2ml

Sulfate d'Amikacine

Solution pour injection intramusculaire/intraveineuse

Boîte de 1 flacon et de 50 flacons de 2 ml.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

soit pour demander des renseignements supplémentaires, soit pour signaler des effets indésirables.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

soit pour demander des renseignements supplémentaires, soit pour signaler des effets indésirables.

Ce médicament vous a été prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. Composition du médicament :

Le médicament LIKACIN® 500 mg/2ml contient le principe actif Amikacine 500 mg/ml et des excipients. Le principe actif est un antibiotique bactéricide qui agit contre les bactéries qui peuvent provoquer des infections graves.

Principe actif :

Sulfate d'amikacine égal à Amikacine 500 mg

Excipients :

Citrate de Sodium, Bisulfite de Sodium, Acide sulfurique, Eau pour préparations injectables.

Excipients à effet notable : néant

3. Classe pharmaco-thérapeutique ou type d'activité :

Antibactériens aminoglycosidiques.

4. Indications thérapeutiques :

Le médicament LIKACIN® 500 mg/2ml est indiqué pour le traitement des infections bactériennes bénignes ou graves causées par des bactéries sensibles, seul ou en association à un autre antibiotique.

5. Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, fréquence d'administration et durée du traitement

Administration intramusculaire et intraveineuse.

Pour les infections peu graves provoquées par des germes sensibles à l'Amikacine, l'antibiotique devrait réagir à la posologie recommandée en 24-48 heures. La durée du traitement est généralement de 3 à 7 jours pour l'administration intraveineuse et de 7 à 10 jours pour l'administration intramusculaire. *

Si le tableau clinique ne change pas dans un délai de 3 à 5 jours, prendre en considération une thérapie alternative en fonction des résultats obtenus par les enquêtes microbiologiques.

Adultes et enfants de plus de 12 ans

La posologie recommandée est de 100 mg/kg/jour en deux doses, soit 50 mg/kg/jour à l'administration intraveineuse et 50 mg/kg/jour à l'administration intramusculaire. Les patients qui ont une fonction rénale normale (clearance de la

NOTICE D'INFORMATION

1. Dénomination du médicament :

UKACIN® 500 mg/2ml

Sulfate d'Amikacine

Solalate & Amikacine
Solution pour injection intramusculaire/intraveineuse

Boîte de 8 flacons de 50 flacons de 2 ml.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. Composition du médicament :

Sulfate d'amikacine égal à Amikacine 500 mg

Excipients:

Citrate de Sodium, Bisulfite de Sodium, Acide sulfurique, Eau pour préparations injectables.

Excipients à effet potoire : néant

3. Classe pharmacothérapeutique ou type d'activité.

Antibactériens aminoglycosidiques.

Ce médicament est indiqué dans le traitement de certaines infections dues à des germes sensibles, seul ou en association à un autre antibiotique.

5. Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, fréquence d'administration et durée du traitement

Administration intramusculaire et intraveineuse.

Pour les infections peu graves provoquées par des germes sensibles à l'Amikacine, l'antibiotique devrait réagir à la posologie recommandée en 24-48 heures. La durée du traitement est généralement de 3 à 7 jours pour l'administration intraveineuse et de 7 à 10 jours pour l'administration intramusculaire.

Si le tableau clinique ne change pas dans un délai de 3 à 5 jours, prendre en considération une thérapie alternative en fonction des résultats obtenus par les enquêtes microbiologiques.

cents qui ont une fonction rénale normale (clearance de la

et l'innocuité de ce médicament. Cela fait, ce médicament peut être utilisé pour traiter les infections bactériennes bénignes ou graves mais suspectes de l'agent infectieux. Les infections bénignes sont celles qui sont causées par des bactéries qui sont couramment retrouvées dans l'environnement ou dans les aliments. Les infections graves sont celles qui sont causées par des bactéries qui sont rarement retrouvées dans l'environnement ou dans les aliments.

1. Dénomination du médicament :

LIKACIN® 500 mg/2ml

Sulfate d'Amikacine

Solution pour injection intramusculaire/intraveineuse

Boîte de 1 flacon et de 50 flacons de 2 ml.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

soit pour demander des renseignements supplémentaires, soit pour signaler des effets indésirables.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

soit pour demander des renseignements supplémentaires, soit pour signaler des effets indésirables.

Ce médicament vous a été prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. Composition du médicament :

Le médicament LIKACIN® 500 mg/2ml contient le principe actif Amikacine 500 mg/ml et des excipients. Le principe actif est un antibiotique bactéricide qui agit contre les bactéries qui peuvent provoquer des infections graves.

Principe actif :

Sulfate d'amikacine égal à Amikacine 500 mg

Excipients :

Citrate de Sodium, Bisulfite de Sodium, Acide sulfurique, Eau pour préparations injectables.

Excipients à effet notable : néant

3. Classe pharmaco-thérapeutique ou type d'activité :

Antibactériens aminoglycosidiques.

4. Indications thérapeutiques :

Le médicament LIKACIN® 500 mg/2ml est indiqué pour le traitement des infections bactériennes bénignes ou graves causées par des bactéries sensibles, seul ou en association à un autre antibiotique.

5. Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, fréquence d'administration et durée du traitement

Administration intramusculaire et intraveineuse.

Pour les infections peu graves provoquées par des germes sensibles à l'Amikacine, l'antibiotique devrait réagir à la posologie recommandée en 24-48 heures. La durée du traitement est généralement de 3 à 7 jours pour l'administration intraveineuse et de 7 à 10 jours pour l'administration intramusculaire. *

Si le tableau clinique ne change pas dans un délai de 3 à 5 jours, prendre en considération une thérapie alternative en fonction des résultats obtenus par les enquêtes microbiologiques.

Adultes et enfants de plus de 12 ans

La posologie recommandée est de 100 mg/kg/jour en deux doses, soit 50 mg/kg/jour à l'administration intraveineuse et 50 mg/kg/jour à l'administration intramusculaire. Les patients qui ont une fonction rénale normale (clearance de la



Docteur MEZIANE EL MAHDI

Docteur MEZIANE MUSTAPHA

Docteur MEZIANE ANAS

Docteur MEZIANE AMINE

Chirurgiens Urologues

الدكتور مزيان المهدى

الدكتور مزيان مضطفي

الدكتور مزيان أناس

الدكتور مزيان أمين

جراحة المسالك البولية التناسلية

ORDONNANCE

Casablanca, le :

05/02/2023

جراحة المسالك البولية التناسلية

UROLOGIE

endo-urologie العلاج المنظاري
lithotritie تفتيت الحصى

جراحة العامة والمنظارية

CHIRURGIE GENERALE
COELIO-CHIRURGIE

جراحة الأطفال

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

جراحة النساء

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

الإنعاش وجميع
الإختصاصات الطبية

REANIMATION ET TOUTES
SPECIALITES MEDICALES

مركز تفتيت الحصى

CENTRE DE LITHOTRIPSIE
EXTRACORPORELLE

مركز الفحص بالأشعة

CENTRE DE RADIOLOGIE

SCANNER

RADIOLOGIE STANDARD

M. HABRI met

Dr. MEZIANE ANAS
Chirurgien Urologue,
Clinique la source - Casa
Tel: 05 22 20 14 40

CLINIQUE LA SOURCE
14, Rue TAKI EDDINE (Ex.Berne)
Casablanca - Tel: 05 22 20 14 40
INPE 090003369

Dr. MEZIANE ANAS
Chirurgien Urologue
Clinique la source - Casa
Tel: 05 22 20 14 40

14, Rue Taki Eddine (Ex.Berne) Quartier des Hôpitaux - Casablanca - 20,000 الدار البيضاء - زنقة تقى الدين (برن سابقا) هي المستشفيات

Tél. : 05 22 20 14 40 / 41 - GSM / WhatsApp : 06 62 05 10 35 - Fax : 05 22 20 13 99

www.cliniquelasource.ma - E-mail : contact@cliniquelasource.ma

RDV de Consultation d'Urologie(1er Etage) - Tél.: 05 22 20 14 42 / 43

S.A.R.L - I.F.:14415714 - C.N.S.S.:9428120 - T.P.:36335867

CLINIQUE LA SOURCE

14,Rue Taki Eddine (Ex Berne)
Quartier des Hopitaux -20000 Casablanca
Tél. 022 20 14 40/41 - Fax :022 20 13 99

FACTURE

N° : 765 / 2023 du 15/02/2023

Nom patient HOURRI MOHAMED
PAYANT

Entrée 15/02/2023
Sortie 15/02/2023

Désignation des prestations	Lettre Clé	Montant
INJECTION	1,00	100,00
		<i>Sous-Total</i>
		100,00
	Total Clinique	100,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total	100,00
CENT DIRHAMS		

CLINIQUE LA SOURCE
14, Rue TAKI EDDINE (Ex. Berne)
Casablanca - Tel. 022 20 14 40
INN 090003365

Le 16/2/23 فني رقم
Bon Pour ورقة لأجل :

500

INFIRMERIE AL KAWTA
RAFID

Jamila 7 N. 100 Bd. Oued Eddahab

Tel. 373122 - CASABLANCA

à M

Signature

إمضاء إلى السيد